



BON DE CESSION DE PROPRIETE



APRES IMPRESSION, SIGNER PAR LES DEUX PARTIES
1 exemplaire à joindre au colis, 1 exemplaire à conserver par le magasin, 1 exemplaire à remettre au client

Création du dossier: 08/12/18 à 14h09

Numéro de bon de cession du repreneur: WEL0001298060



WEL0001298060

Reprise réalisée ce jour dans le magasin : GUERET CC2

Adresse de magasin :

CC LEClerc 36 Av du Berry

23000 GUERET

Téléphone : 05 55 51 11 57

Fax : 05 55 51 11 58

Numéro de transaction :

WEL0001298060

Type d'appareil:

Mobile

Marque :

Samsung

Modèle :

Galaxy S7 SM-G930F

Diagnostic:

- Le produit est-il fonctionnel ?

Oui

- Le produit est réinitialisé ou n'est pas bloqué par un code d'accès ?

Oui

- L'option "Localiser mon mobile" est-elle activée ?

Non

Email : cedric.vieilleribiere@orange.fr

Numéro de tel : 0689846382

Prénom : CEDRIC

Nom : VIEILLERIBIERE

Civilité : Mr

Adresse :

4 LIBRAT

Code postal :

23240

Ville :

LIZIERES

Pays :

France

Code du vendeur: YVAN

Cachet du magasin:

08/12/2018 "la réimpression"
[Signature]

Le propriétaire du bon: CEDRIC VIEILLERIBIERE

- J'ai bien été informé que le montant maximum de cette reprise devait être consommé en caisse, par moi-même le jour de cette transaction.
- Cette somme maximum est valable uniquement sur l'achat de tout produit vendu dans le rayon multimédia du magasin émetteur de ce Bon de Cession de Propriété. Ce montant maximum n'est pas cessible ni fractionnable. Si je ne dépense pas la totalité du montant de la reprise, le jour de cette transaction, le solde non utilisé est perdu, et ne peut donner lieu à aucun remboursement.
- J'atteste sur l'honneur être le propriétaire légitime de ce produit et d'avoir le droit de transmettre la propriété de celui-ci (je suis majeur et apte juridiquement).
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'achat Reprise Mobile Cash.

Cadre réservé à : Reprise Mobile Cash



WEL0001298060

Cadre réservé à Mobiltron :

Numéro de dossier :



WEL0001298060

* Prix incluant la commission de l'enseigne

